

M. Decaisne annonce que M. François Delessert vient de recevoir de Chine un nouvel envoi de tubercules (1), et donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre de M. Schwab, qui est parvenue à M. Delessert à l'occasion de cet envoi :

Shanghai, 26 avril 1856.

.... Vous me demandez pourquoi les racines de *Dioscorea Batatas*, que je vous ai envoyées, et qui sont telles qu'on les a achetées ici au marché, sont coupées dans leur longueur; c'est uniquement parce qu'il est plus facile de les mettre en paquets et de les transporter, leur longueur étant de plusieurs pieds quand on les récolte. Pour les planter on les coupe par morceaux comme on fait pour les pommes de terre. Après la récolte, on les conserve dans les maisons pendant l'hiver, et au printemps on les plante dans un bon sol bien profond, ainsi que cela a déjà été expliqué, en les mettant en sillons, dont on relève ensuite la terre.

On sème aussi les graines; on met à chaque plante, lorsqu'elle commence à pousser, des tuteurs en bambou pour soutenir les tiges.

M. Duchartre présente à la Société une branche de Vigne qui porte un rameau soudé avec elle dans une partie de son étendue. Il fait à ce sujet la communication suivante :

SUR UNE SOUDURE DE DEUX RAMEAUX DE VIGNE; par M. P. DUCHARTRE.

Le rameau monstrueux que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société, a été pris sur une Vigne cultivée en espalier dans un jardin de Meudon. Il présente un exemple de soudure, qui me semble mériter d'être signalé. Le sarment dont il formait l'extrémité végétait avec vigueur. L'entre-nœud immédiatement inférieur à la soudure n'avait rien de particulier, et sa coupe transversale était régulièrement arrondie. Le nœud à partir duquel commence à se montrer l'anomalie ne présente, sur un de ses grands côtés, rien qui soit digne de remarque; mais, sur la face opposée, il se montre visiblement partagé en deux renflements collatéraux et à peu près égaux, par un sillon longitudinal profond qui prend naissance à ce niveau. C'est donc là que commence la soudure, qui devient de plus en plus manifeste à mesure qu'on s'élève au-dessus de ce point. Le nœud porte une feuille normale qui fait facilement reconnaître, dans la portion supérieure du sarment que la continuation du sillon né au nœud divise de plus en plus profondément en deux moitiés adjacentes, un rameau axillaire soudé sur une assez grande largeur avec l'axe primaire qui lui a donné naissance. Le sillon longitudinal qui distingue les deux axes ainsi unis est profond sur une face; mais sur la face opposée il est moins distinct, et il ne commence

(1) Voyez le Bulletin, t. II, p. 741.

même à devenir bien apparent que dans la seconde moitié du premier mérithalle monstrueux. Une particularité qui me semble curieuse, c'est que l'entre-nœud du rameau axillaire étant très long (16 centimètres) a contracté adhérence avec un entre-nœud entier et les trois-quarts d'un second appartenant à l'axe primaire. Dans cette longue soudure il a été forcé de suivre la direction de cet axe qui lui a donné naissance, de telle sorte que le nœud qui termine le premier mérithalle de celui-ci lui a fait faire un coude très prononcé. Il se sépare de cet axe primaire avant d'atteindre le second nœud. Du reste, le nœud basilaire, qui a été le point d'origine de ce rameau axillaire adhérent, a donné encore naissance, dans l'angle qui existe entre celui-ci et la feuille-mère, 1° à un second rameau qui est resté libre et qui n'a pas eu encore le temps de prendre un grand développement; 2° à un bourgeon collatéral à ce petit rameau et encore non ouvert.

Une série de coupes transversales montre que la soudure des deux axes a été assez complète pour faire disparaître les zones ligneuse et corticale dans toute la longueur du plan d'union, et pour mettre ainsi les deux moelles en parfaite continuité. La masse médullaire commune est d'autant plus allongée transversalement que les deux axes tendent davantage à se séparer en s'éloignant du nœud basilaire; en outre, elle est échancrée de plus en plus profondément à mesure que les deux sillons longitudinaux, indices de la soudure, deviennent plus profonds. Seulement l'isthme qui rattache les deux moelles ainsi réunies, devient nécessairement de plus en plus étroit à mesure qu'on s'élève vers le point de séparation des deux axes, et la continuité des deux moelles disparaît à un centimètre environ au-dessous de ce même point.

Une autre particularité que je crois devoir noter, c'est que le rameau axillaire soudé se montre visiblement tordu de gauche à droite dans sa portion adhérente.

Le fait que je viens de signaler me semble remarquable sous plusieurs rapports: 1° parce qu'il offre un exemple de soudure entre un axe primaire et un axe secondaire manifestement né à l'une de ses aisselles; 2° parce que cette soudure a réuni des mérithalles très différents de longueur, celui du rameau secondaire dépassant de 6 centimètres l'entre-nœud à la base duquel il a pris naissance; 3° parce que la soudure s'est faite, dans sa portion supérieure, entre deux mérithalles issus de deux nœuds entièrement différents, et dont l'un est plus élevé que l'autre de 10 centimètres; 4° parce qu'un même entre-nœud du rameau axillaire s'est ainsi soudé avec deux entre-nœuds successifs de l'axe primaire; 5° parce que, bien qu'il soit évident à mes yeux qu'il y a eu dans ce cas soudure de deux axes d'ordres différents, la fusion des couches constitutives de ces axes, ou du moins leur continuité, est devenue complète presque jusqu'au niveau où a cessé la soudure.

M. J. Gay présente un échantillon monstrueux de *Dianthus barbatus*, qui lui a été adressé de Bordeaux par M. Durieu de Maisonneuve.

M. Moquin-Tandon considère cette monstruosité comme une fascie avec torsion.

M. Duchartre rappelle qu'il a décrit un phénomène analogue observé par lui sur un pied de *Galium Mollugo*.

M. Reveil fait à la Société la communication suivante :

PROCÉDÉ DE CONSERVATION DES PLANTES AVEC LEUR FORME HABITUELLE ET L'ÉCLAT DE LEURS FLEURS, par MM. REVEIL et BERJOT.

Depuis longtemps déjà on a songé à conserver les plantes en leur conservant leur forme, leur port habituel et tout leur éclat ; on trouve des procédés très anciennement décrits. Nous allons les passer rapidement en revue avant d'indiquer celui que nous proposons et qui nous a constamment réussi.

En 1770, M. Quer, Espagnol de nation, présenta à l'académie de Bologne une collection de plantes desséchées avec soin et très élégantes ; mais dans le procédé indiqué on détachait les feuilles et les rameaux qu'on faisait sécher séparément, entre des feuilles de papier, au soleil ou dans un four modérément chauffé. Les fleurs conservaient leur éclat et leur forme si la dessiccation était rapide et si l'on comprimait très peu ; puis on collait au moyen de la gomme les feuilles et les rameaux sur l'axe principal. On comprend que ce procédé devait être long, et que de plus il était difficile et même impossible de rendre aux feuilles et aux rameaux leur position naturelle. M. Monty, qui a exposé ce procédé dans les *Observations sur la physique et sur l'histoire naturelle*, 1772, page 623, a reconnu que la température du corps humain était la plus convenable pour opérer cette dessiccation ; c'est par ce moyen qu'il parvint à conserver des tulipes, des anémones, des renoncules, etc.

Le célèbre anatomiste Ruysch indique dans son ouvrage intitulé : *Premier trésor*, divers procédés pour la conservation des matières animales, dont quelques-uns peuvent être appliqués aux plantes.

Mais c'est surtout à M. Monty que l'on doit les recherches les plus intéressantes. Nous les consignons ici avec d'autant plus de plaisir que ses observations sont complètement d'accord avec les nôtres ; nous ne connaissons pas les travaux de M. Monty, lorsque nous avons commencé nos expériences ; si nous les eussions connus il y a quelques mois, nous nous serions épargné beaucoup de peines et d'expériences.

M. Monty a cherché, en 1772, à conserver les plantes sans leur faire subir la moindre compression ; avant lui diverses tentatives avaient été



Duchartre, Pierre Etienne Simon. 1856. "Sur Une Soudure De Deux Rameaux De Vigne." *Bulletin de la Société botanique de France* 3, 404–406.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1856.10826148>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8627>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1856.10826148>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/158542>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.